

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

L'importance diplomatique du voyage de M. Poincaré en Belgique

LA NOUVELLE HONGRIE

Les Hongrois redemandent un Roi... Tel est, semble-t-il, le sens des élections auxquelles ils viennent de procéder. On n'en connaît point, sans doute, les résultats complets. Toutefois, si, comme l'annoncent les premières dépêches de Budapest, le bloc national chrétien l'emporte à une écrasante majorité, c'est le parti monarchiste qui revient au pouvoir, ce sont les hommes de l'ancien régime, ce sont les grands chefs magyars qui, de nouveau, présideront aux destinées de l'ancien royaume.

Evidemment, le retour de ce personnel politique, qui ne cessa durant les deux dernières années de se montrer plus germanophile encore que les Prussiens et qui eut une part de responsabilité si lourde dans le déchaînement du conflit européen, ce retour, dis-je, n'a rien de très agréable ni de très rassurant pour les alliés. Il est à craindre que nous voyions la politique d'intrigues et de complot reprenne son activité dans l'Europe centrale et surtout il est à présumer que le gouvernement hongrois de demain commencera par employer tous ses efforts à combattre les conditions du traité que nous lui imposons, puis à se dérober à son exécution.

Nous ne devons pas oublier, toutefois, que le magyarisme dans ce qu'il représentait de plus redoutable a été décipité par la disparition du comte Tisza, cette éminence grise de Potsdam et de Schœnbrunn. Peut-être son rôle subsiste-t-il? Mais ceux qui s'y sont formés subiront vraisemblablement l'influence des événements que la Hongrie vient de traverser et hésiteront à engager des offensives politiques aux dehors, n'ayant plus derrière eux une Allemagne assez puissante pour les soutenir.

Mais c'est un pays riche et laborieux qui peut en grande partie se suffire à lui-même; il est, de plus, entouré de nombreux Etats indépendants qui ne possèdent ni des ressources naturelles comparables aux siennes, ni son esprit combatif.

Ainsi la Hongrie constituera-t-elle toujours un élément d'autant plus dangereux pour la paix européenne que ses voisins seront plus faibles. C'est pourquoi nous interdisons nous-mêmes de soutenir, plus efficacement que nous l'avons fait jusqu'ici la Roumanie, seule en mesure de tenir en respect le peuple hongrois et de déjouer ses complots éventuels.

L. G. ...

INFORMATIONS

DEUX CENTS MERCANTINS ARRESTÉS A MAYENCE

Paris, 29 janvier. — On apprend de Mayence que 200 mercantins ont été arrêtés.

LE PRIX NOBEL EN 1919-1920

Stockholm, 29 janvier. — Le prix Nobel intermédiaire au Rikssal a été décerné à l'ingénieur électricien M. Wilson et le général Lange pour l'attribution du prix Nobel 1919-1920.

LES PENTHES LIQUIDES

Il résulte des déclarations faites par M. Maginot, que ces penthes liquides sont actuellement liquides.

LES CINQ DIMANCHES DU MOIS DE FÉVRIER

Le mois de février 1920 nous apporte cinq dimanches en ses vingt-huit jours.

On n'aura pas vu cela depuis quarante ans, disent les savants qui travaillent dans l'épidémiologie. En valise, il n'y sera arrivé que treize fois en quatre-vingts ans.

As XVII^e siècle : 1501, 1612, 1660, 1668.

As XVIII^e siècle : 1728, 1736, 1746.

As XIX^e siècle : 1829, 1848, 1876.

As XX^e siècle : 1920, 1948, 1976.

LA CRISE DU COMBUSTIBLE

Les Etats-Unis interdisent l'exportation du charbon

New-York, 29 janvier. — Le gouvernement américain a ordonné la suspension des exportations de charbon.

L'HEURE DU CHATIMENT

La livraison des coupables

Londres, 29 janvier. — D'après le « Daily Mail », le gouvernement allemand a informé le chargé d'affaires britannique à Berlin qu'il lui était impossible de livrer, dans un délai d'un mois, les coupables réclamés par l'Entente.

LES QUOTIDIENNES

UN ORGANISME NÉCESSAIRE

Il faut féliciter très chaleureusement M. J.-L. Breton, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, pour l'honneur initiatif qu'il vient de prendre comme chef de l'œuvre avénement. En faisant signer au Président de la République un décret concernant la création d'un Conseil supérieur de la Natalité, il a montré une juste compréhension des besoins urgents du pays.

Quel sera, en effet, de réel du nouvel organisme? Ce sera de rechercher toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de protéger et honorer les familles nombreuses.

La faiblesse de la natalité française qui s'aggrave chaque année, dit M. J.-L. Breton dans l'exposé des motifs, compromet l'existence même de la nation. Dès longtemps avant la guerre, la France était au moins égal. Le sol français, l'un des plus fertiles du monde, est pourtant l'un des moins féconds, faute de main-d'œuvre. L'industrie, faute de bras, est obligée de recourir à l'immigration strasbourgeoise plus élevée en France que dans aucun des grands pays de l'Europe. La guerre, en ravant la France de deux millions au moins de jeunes hommes, agrave encore le désastre qui menace notre nation.

On a souvent déjà étudié cette situation redoutable, spéciale à la France; on a reconnu qu'elle n'est pas attribuable à une cause unique mais à des causes multiples; de toute façon, pour la combattre, il ne faut pas recourir à un remède unique, mais à des remèdes multiples; les uns d'ordre moral, les autres, d'ordre matériel et économique.

Il y a longtemps que des hommes perspicaces ont demandé que la question de la repopulation fut mise à la base de toutes les réformes économiques, sociales et nationales. Il leur semblait que rien ne pouvait être fait d'autre et d'autant avant que l'avenir de la France ne fut assuré, par une augmentation normale de la population. C'est avec un sentiment de profonde satisfaction que nous constatons, aujourd'hui, les effets tangibles de la longue et souvent ingrate campagne des promoteurs du mouvement en faveur de la natalité. Leur propagande tenace n'a pas été perdue et peu, les conférences, les articles de journaux, les tractes, les lettres et les comités ont transformé la mentalité française. D'indifférence ou d'hostile, elle est devenue bienveillante. Actuellement, sauf les égoïstes bien entendu, les corrompus, les malheureuses victimes de l'idée criminelle du Malthusianisme, tout le monde reconnaît que la dépopulation est l'une des plus grands dangers dont souffre notre patrie.

La guerre a donné à tous les problèmes dont la solution s'impose à l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion, une importance capitale. Il n'est donc pas surprenant qu'un gouvernement soucieux du relèvement du pays ait inscrit dans son programme l'accroissement de la natalité. La création du Conseil supérieur traduit pratiquement des préoccupations indispensables. Sonnait-on

Le Voyage de M. Poincaré en Belgique

L'IMPORTANCE DIPLOMATIQUE DE LA VISITE

Paris, 29 janvier. — Le voyage du Président de la République, en Belgique, n'a pas été seulement un hommage rendu aux quatre villes martyres auxquelles il est allé pour porter la croix de guerre, l'importance diplomatique de ce voyage est constatée dans le communiqué donné à la presse, à la suite d'une conférence qui s'est tenue, parmi les ruines d'Ypres.

C'est qu'en effet, constate un journal parisien, quatre questions sont à l'ordre du jour :

Questions spéciales

Les Belges réclament pour Anvers la levée de notre surtaxe d'entrepot et d'origine qui frappe les marchandises sorties de l'entière Belgique, et d'autre part, la rémission des taxes portantes sur les marchandises d'Europe.

Quant à l'alliance franco-belge, une autre question pourrait être résolue par une entente commerciale franco-belge ou entente commerciale entre l'entière Belgique et l'Allemagne.

Relations commerciales

La Belgique étant libérale-chrétienne, a affirmé la possibilité d'une entente douanière avec la France protectionniste; mais on est d'accord des deux côtés pour estimer que pour leurs exportations, ces deux pays ont l'intention de donner à l'autre une aide.

Il semble que M. Millerand recherche une conclusion qui pourrait se trouver dans une partie de la Belgique à l'exploitation.

Quant à l'alliance franco-belgo-allemande, le problème pourrait être résolu par une entente commerciale franco-belge ou entente commerciale entre l'entière Belgique et l'Allemagne.

Entente militaire

La présence du maréchal Foch, du général Le Gall et de plusieurs généraux belges, a permis d'avancer beaucoup les négociations relatives à l'entente militaire.

Somme toute, M. Millerand, arrivé avec des solutions conciliantes, ne se contente pas de défendre l'intérêt français, il se force de comprendre l'intérêt belge.

Les AVANTAGES d'une FORTE ALLIANCE

M. Herran, dans « La Victoire », montre les avantages d'une forte alliance entre la France et la Belgique.

La Prusse est par terre, dit-il, et l'Angleterre, devenue la plus cordiale de nos alliés, ne peut pas juger un tel rapprochement, en 1920, avec ses yeux de 1815. C'est le moment d'oser.

LE RETOUR A PARIS DE M. POINCARÉ

Paris, 29 janvier. — M. Poincaré, Président de la République, est rentré à Paris ce matin, à huit heures.

Les derniers voyages officiels de M. Poincaré

Paris, 29 janvier. — M. Poincaré, qui vient de faire, comme chef de l'Etat, son dernier voyage à l'étranger, effectuera encore plusieurs déplacements officiels, avant l'expiration de ses pouvoirs. M. Poincaré ira le 8 février à Châlons-sur-Marne et à Épernay; le 12 février à Saint-Quentin et Soissons; le 25 à Verdun et Thionville pour la remise des dédicaces qui ont été décernées à ces villes.

TERMINÉ avant plusieurs années, si l'on y apporte à leur composition et à leur procédure, les modifications nécessaires.

LA PAIX

LE NOUVEAU CHARGÉ D'AFFAIRES ALLEMAND A PARIS, REÇU PAR M. MILLERAND

Paris, 29 janvier. — Le nouveau chargé d'affaires d'Allemagne, à Paris, s'est rendu, cet après-midi, à 3 heures, au quai d'Orsay, pour remettre ses lettres de créance à M. Millerand, ministre des Affaires étrangères. Son arrivée, dans une automobile fermée ne portant aucun signe distinctif, passa tout à fait inaperçue. Reçu en haut du grand personnage, M. Mayer fut introduit aussitôt dans le cabinet de M. Millerand, à qui il remit les lettres qui l'accordent auprès du gouvernement de la République, en qualité de ministre chargé d'affaires. L'entrevue dura dix minutes. À la sortie, M. Mayer fut reconduit avec le même cérémonial.

Devant la grille du ministère stationnaient à peine une cinquantaine de curieux.

L'HEURE DU CHATIMENT

Les Allemands, qui ne veulent pas livrer les coupables, ont institué une Cour de justice pour les juger eux-mêmes.

Bâle, 29 janvier. — On mande de Berlin que la Cour de Justice, instituée par la loi d'Empire en vue du jugement des crimes commis par les Allemands pendant la guerre, commencera ses travaux à la fin de mars.

Indépendamment de la procédure des extraditions demandées par l'Entente, les travaux de préparation sont déjà en cours à l'Office de Justice.

A la Commission sénatoriale des Finances

M. Milliès-Lacroix, président. — M. Doumer, rapporteur

Paris, 29 janvier. — M. Milliès-Lacroix a été nommé président de la commission des finances, au troisième tour de scrutin, par 18 voix, contre 17, à M. Paul Doumer. Aux deux premiers tours, des voix ont été portées sur MM. Antoni Dubost et Ribot.

Après l'élection du président, M. Doumer se déclara candidat comme rapporteur général, et M. Chénier s'effaça devant lui. M. Doumer fut désigné par 35 voix.

La Commission sénatoriale de la Marine

Paris, 29 janvier. — La Commission sénatoriale de la marine a été créée par M. Gaston Doyenq, vice-président,

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

LES NOUVEAUX SOUS-CHEFS D'ÉTAT-MAJOR

Paris, 29 janvier. — Ainsi que nous

Le Général Duval

néral de brigade Duval et le général de bri-

gade Serrigny.

On connaît le rôle du général Gassouin, au ministère de la reconstitution industrielle et aux travaux publics, comme directeur général des transports. C'est lui qui, conformément à la récente réorganisation du haut commandement, restera auprès du ministre en cas de mobilisation, avec le titre de chef d'état-major général de l'armée à l'intérieur.

Le deuxième sous-chef d'état-major, le général Duval, était directeur de l'aéronautique lorsque M. Millerand transforma cette direction en sous-sécrétariat d'Etat.

Quant au général de Serrigny, il est breveté d'état-major, appartient à l'infanterie et a fait une bonne partie de sa carrière dans l'état-major.

DANS LA MARINE

L'AMIRAL SALAUN chef d'état-major de la Marine

Paris, 29 janvier. — On annonce que l'amiral Salaun sera nommé à remplacer l'amiral Ronarc'h au poste de chef d'état-major de la marine.

L'amiral Salaun, présent maritime de Brest, a été chef de cabinet de M. Augagneur, à la tête de l'Etat-major, et a été nommé à la tête de la division des bases navales d'Orient et a dirigé au ministère de la marine les services de la guerre sous-marine.

AU SÉNAT

La Commission des loyers

Le Comité des loyers. — Une Commission de l'agriculture. — Une Commission de réduction des droits d'entrée sur le papier-journal

Paris, 29 janvier. — La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

M. Maginot, ministre des pensions, dépose un projet de loi.

LA COMMISSION DES LOYERS

Le Sénat valide ensuite quelques élections, puis M. Dreyfus rappelle que la proposition de loi sur la réduction des droits d'entrée dans les Etats voisins.

Le Sénat valide ensuite quelques élections, puis M. Dreyfus rappelle que la proposition de loi sur la réduction des droits d'entrée dans les Etats voisins.

Le Sénat valide ensuite quelques élections, puis M. Dreyfus rappelle que la proposition de loi sur la réduction des droits d'entrée dans les Etats voisins.

Le Sénat valide ensuite quelques élections, puis M. D